

*Les subsides*

n'arrivent dans ce prétendu nouveau monde. A ma connaissance, ces derniers n'ont pas apporté d'Europe d'exemples ou de modèles particulièrement utiles au nouveau monde. Leurs traditions étaient faites de batailles, de bains de sang et d'abus de pouvoir flagrants. En fait, beaucoup de gens qui ont ainsi débarqué en Amérique avaient justement décidé de quitter leur pays à cause de la triste existence qu'ils avaient menée jusque-là.

Certains sceptiques disent que nous ne saurions que faire au Canada de provinces minuscules disséminées d'une côte à l'autre. Qui a jamais prétendu le contraire? Qui a jamais proposé une chose pareille? Le rapport du comité spécial recommandait simplement de créer un palier de gouvernement distinct pour les Indiens, les peuples aborigènes du Canada, qui ne serait ni des provinces ni des municipalités, mais un gouvernement distinct.

Quelle forme prendrait-il? N'entendons-nous pas souvent dire qu'il faut connaître tous les détails avant de pouvoir accepter le principe? Quand la République américaine a vu le jour au XVIII<sup>e</sup> siècle ou quand la Fédération canadienne a été constituée au XIX<sup>e</sup> siècle, savions-nous exactement ce qui nous attendait? Savions-nous, dans les moindres détails en quoi cela consistait? Évidemment pas. Il s'agissait d'actes de foi. Des engagements ont été pris. On était convaincu qu'un peuple libre s'efforceraient de bâtir un avenir meilleur pour les générations futures.

Nous avons également entendu dire à la conférence des premiers ministres provinciaux que ce projet n'a aucune substance et qu'il faudrait commencer par lui en donner, préciser ce que nous avons en tête, après quoi nous pourrions peut-être l'examiner. Peu importe ce que nous souhaitons. Il s'agit de savoir ce que les Indiens désirent faire quand nous arrêterons de leur marcher sur les pieds, d'être constamment sur leur dos, de fourrer notre nez partout, de manœuvrer, de contrôler, de diriger, de réorganiser, de réarranger et de réviser. Pendant combien de temps encore allons-nous agir de façon aussi insensée?

Les concepteurs de la politique du ministère des Affaires indiennes disent avoir enfin épousé le concept de l'autonomie gouvernementale des Indiens. Il ont fini par l'admettre, mais avec beaucoup d'hésitation. A les entendre, c'est encore trop tôt, la plupart des gens ne sont pas suffisamment éduqués, ils n'ont pas les ressources économiques nécessaires ni suffisamment de terres. Je voudrais que mes collègues me disent ce qu'on a fait au cours des années pour remédier à ces lacunes. Qui a administré leur système d'éducation si ce n'est le ministère des Affaires indiennes? Qui a expérimenté toutes sortes de merveilleux programmes de développement économique? Pas des Indiens, mais les ministères les uns après les autres. Qui leur a enlevé leurs terres? Vous souvenez-vous de ce poème écrit par Pauline Johnson en 1912, *A Cry from an Indian Wife*? Je cite:

They but forgot we Indians owned the land  
From ocean unto ocean; that they stand  
Upon soil that centuries ago  
Was our sole kingdom and our right alone.

They never think how they would feel today,  
If some great nation came from far away,  
Wresting their country from their hapless braves,  
Giving what they gave us—but wars and graves.

Un éditorialiste bien connu estime que toute cette histoire à propos des autochtones, de leurs droits et de l'autonomie gouvernementale des Indiens est fondée strictement sur un énorme complexe de culpabilité. Peu importe. Que vient faire dans cet important débat un autre psychologue amateur? Il ferait mieux de s'intéresser à des questions qu'il connaît. Les droits des autochtones, y compris le droit de s'autogouverner, ont des fondements historiques. Nous les avons privés de ce droit et nous avons cherché, sans succès, à les assimiler, à les intégrer, à les absorber et en tout cas à les dominer et à les contrôler. Le bilan est extrêmement négatif.

Nos échecs ont été non seulement terriblement destructeurs pour ce peuple minoritaire, les premiers habitants de notre pays, mais aussi extrêmement coûteux, car une bureaucratie aussi énorme qu'inefficace a gaspillé des millions année après année. La plupart de ces efforts portaient d'une bonne intention, mais quel en a été le résultat? Ils ont créé une dépendance. Ils ont détruit l'âme des autochtones. Ils ont empêché ce peuple noble et fier de gérer et d'administrer lui-même ses affaires.

Le rapport Nielsen, appelé «The Buffalo Jump of the 1980s», vise notamment à faire économiser de l'argent au gouvernement fédéral, à peu près 312 millions de dollars, de 1986 à 1988. Réfléchissons-y un petit instant. Le Grand conseil des Cris du Québec qui, soit dit en passant, est la seule association indienne à avoir une mesure législative sur l'autonomie politique des Indiens, a déclaré qu'il n'avait pas été consulté du tout pendant la préparation des recommandations du rapport Nielsen. Voici ce qu'il dit au sujet du rapport Nielsen, appelé «The Buffalo Jump». Voici un passage d'un document que m'a envoyé le Grand conseil des Cris:

Il est peu réaliste de croire que les bureaucrates qui ont si mal administré les programmes sur les Indiens puissent bien assumer la responsabilité de faire des recommandations pour résoudre les problèmes qu'ils ont créés eux-mêmes.

Les recommandations n'abordent même pas les problèmes de l'inefficacité, de l'incurie et de la mauvaise gestion qui sont la cause des gaspillages que le gouvernement a faits dans l'administration des programmes concernant les autochtones.

N'oublions pas que d'après les Cris, ce ne sont pas les Indiens du Canada qui ont gaspillé cet argent. Le gaspillage est dû à une mauvaise administration et à une mauvaise conception de ces programmes, et cela dure depuis longtemps.

• (1220)

Enfin, d'après les Cris, les conclusions du rapport Nielsen sont cyniques et racistes, puisque le gouvernement a reconnu lui-même qu'il n'était pas parvenu, loin s'en faut, à régler les problèmes socio-économiques.

Certains observateurs mal informés et probablement peu intéressés prétendent que l'autonomie politique des Indiens n'est qu'une version canadienne de l'apartheid. Mettons les choses au point immédiatement. Ce n'est pas vrai. L'apartheid, c'est la formule actuelle ou quelque chose d'approchant. Il y a actuellement au Canada environ 350,000 personnes auxquelles s'applique la Loi sur les Indiens, une loi intolérable qu'aucune autre couche de la population canadienne ne respecterait. Songez un peu aux manifestations que nous verrons sur la colline du Parlement si nous essayions d'imposer la Loi sur les Indiens à un demi-million de Canadiens non autochtones de n'importe quelle région du pays! Pas un seul autre groupe n'accepterait de se conformer à une mesure législative aussi abusive que celle-là.